



## Conseil de quartier d'Ergué-Armel

### Compte-rendu de la plénière du mardi 5 mars 2019

Présents : 23 membres

Excusé (s) : 8 membres

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 22 janvier 2019
- 2- Les voies douces à Linéostic
- 3- Bilan des évènements marquants 2018
- 4- Présentation de l'application Quimper Plus
- 5- La commission extra-municipale des noms de rues
- 6- La lutte contre les mégots
- 7- La sécurité aux abords des écoles
- 8- Amélioration des voies douces à Ergué-Armel
- 9- Actualités
- 10- Prochains rendez-vous

#### **1- Validation de la dernière plénière**

Le compte-rendu de la plénière du 22 janvier 2019 est validé à l'unanimité.

#### **2- Bilan des voies douces à Linéostic**

Suite à un 1<sup>er</sup> entretien le 7 décembre 2018 avec Guillaume Menguy, maire adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la voirie, de la rénovation urbaine et des espaces verts et les services concernés, nous avons eu une 2<sup>ème</sup> réunion avec les services afin de définir concrètement les tâches à effectuer.

La 1<sup>ère</sup> problématique des chemins qui longent l'avenue du Morbihan est leur statut privé. Les propriétaires n'autorisent que temporairement le passage. Nous demandons aux services de la mairie d'obtenir des droits de passage sur ces parcelles privées.

Jean-Yves Picard relève que le compte-rendu rédigé par la direction de l'environnement et du cadre de vie est incomplet. Il rapporte ce que les services de la mairie pensent des demandes émises, alors que notre pensée est différente. J'ai donc demandé à la mairie de retranscrire les réels propos tenus lors de cette réunion.

Nous espérons que cela va aboutir dans un délai raisonnable. Le service des espaces verts assurera la coordination des services concernés. Une 1<sup>ère</sup> réponse est attendue pour fin avril 2019.

#### **3- Bilan des évènements marquants 2018**

74 membres des 4 conseils de quartier ont classé leurs évènements marquants. Même si les fêtes de fin d'année et Circonova étaient encore bien ancrés dans les mémoires, la culture représente des domaines très variés et hétéroclites aux yeux de

chacun. Si la patinoire, les conférences UTL et la semaine Européenne des déchets ont été davantage retenues au sein du conseil de quartier d'Ergué-Armel, on les retrouve néanmoins dans la bonne moitié des événements classés par les membres des 4 conseils de quartier. Une mise en avant des expositions au musée des Beaux-Arts, à la Maison du patrimoine et aux arts de la rue (expositions et animations) ont toutefois fait l'unanimité des membres ayant répondu aux questionnaires. Les résultats ont été envoyés aux acteurs cités.

#### **4- L'application Quimper Plus**

La Ville de Quimper a lancé aujourd'hui son appli mobile Quimper +. Elle propose aux Quimpérois un nouvel outil numérique offrant des services et des informations en temps réel 24h/24 et 7j/7. Depuis un smartphone ou une tablette, l'appli est accessible directement à l'adresse [www.quimperplus.bzh](http://www.quimperplus.bzh). À ce jour, l'application mobile propose deux principaux services : signaler une anomalie sur le domaine public et stationner en ville. D'autres fonctionnalités viendront prochainement étoffer l'offre de service.

##### ***Avec Quimper +, je signale une anomalie !***

Grâce à l'application, les usagers ont la possibilité d'effectuer des signalements sur le domaine public (dépôts sauvages, éclairages défectueux, panneaux de signalisation endommagés ...) et de suivre l'avancement de leurs signalements. Ainsi, par le biais d'une carte interactive et d'un formulaire en ligne, les Quimpérois pourront informer la municipalité d'une anomalie ou d'un incident. Une fois le signalement enregistré, celui-ci est directement transmis aux services compétents afin qu'ils puissent intervenir.

Un code de suivi est attribué à chaque signalement et transmis à l'utilisateur afin qu'il puisse suivre l'avancée de sa demande. Dès le signalement traité, un mail de confirmation lui est envoyé pour l'en informer.

Avec cette fonctionnalité, la Ville invite les administrés à prendre part à l'amélioration et à l'entretien de l'espace public.

##### ***Avec Quimper +, je stationne facile !***

Autre service, l'appli Quimper + permet aux automobilistes de stationner plus facilement en centre-ville. En effet, il est désormais possible de consulter en temps réel depuis son smartphone, une cartographie des places disponibles dans les parkings en enclos gérés par la ville de Quimper.

L'appli permet également de payer son stationnement sur voirie, régler un forfait post stationnement ou faire une réclamation auprès du service de la voirie et du stationnement.

Prochainement, d'autres fonctionnalités viendront étoffer l'offre de service.

##### ***Une appli facilement consultable et intuitive !***

Pour consulter l'appli Quimper +, rien de plus simple ! Il suffit de se connecter depuis le navigateur de son smartphone ou de sa tablette à l'adresse suivante : [www.quimperplus.bzh](http://www.quimperplus.bzh) et de cliquer sur la fonction désirée. L'utilisateur n'a plus qu'à se laisser guider pas à pas pour remplir sa demande.

Petite astuce pour accéder plus rapidement aux services, l'utilisateur peut créer un « raccourci » depuis la page d'accueil de son smartphone et ainsi avoir accès aux fonctionnalités dès qu'il le souhaite.

Question : Il avait été convenu avec le maire que les membres des conseils de quartier participent aux essais en avant-première, ce qui n'a pas encore été entendu par la municipalité. C'est regrettable que les conseils de quartier ne soient pas associés à ce projet.

Réponse de Jacky Frémy : Le service informatique a assuré de nombreuses réunions avec les services concernés pour garantir le bon fonctionnement de cette application et répondre au mieux aux demandes des Quimpérois. Les informaticiens en charge du projet et des essais, ont certainement répondu plus rapidement aux problématiques survenues. Le calendrier de mise en service prévu initialement a été, de ce fait, respecté par la municipalité.

Question : Est-il possible de signaler les voitures qui stationnent trop longtemps sur la voie publique sans bouger ?

Réponse : Oui, au-delà des 8 jours autorisés par la loi.

### 5- La commission extra-municipale des noms de rues :

Deux membres de chaque conseil de quartier (un titulaire et un suppléant) représentent chaque conseil de quartier au sein de cette commission présidée par André Guénégan, maire adjoint chargé des ressources humaines et des relations extérieures avec les partenaires.

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2018, une délibération a été approuvée pour remplacer les plaques de rues du Centre-ville par des plaques bilingues français/breton

<http://notes9.mairie->

[quimper.fr/kportal/conseilq.nsf/0/7A9209FA802667ECC1258368004D4DD6/\\$file/22.pdf](http://quimper.fr/kportal/conseilq.nsf/0/7A9209FA802667ECC1258368004D4DD6/$file/22.pdf)

Dans un 1<sup>er</sup> temps, 200 plaques du Centre-ville seront changées dans le quartier historique sans doute avant l'été.

Jean-Yves Picard signale qu'il était opposé à certains changements, notamment la plaque « Boulevard Amiral de Kerguelen », l'exemple du diaporama n'étant pas le meilleur.

Question : Est-ce que les choix sont soumis au vote au sein de cette commission ?

Réponse : Même si certains souhaiteraient que leurs noms de rues soient modifiés (exemple : Vieille route de Rosporden), cela deviendrait une difficulté technique pour les services contractants (La Poste, la mise à jour des GPS et des cartes...).

Remarque: Pour un touriste non breton, Locmaria avec un « c » ou Lokmaria avec « K » ne va pas faciliter la compréhension, voire aussi l'orthographe des mots pour d'autres.

Question : Sur l'espace public, on peut voir des panneaux « Ralentir ou Attention » écrits en breton « Faut-il vraiment dépenser tant d'argent et mettre en difficulté les usagers ? Les municipalités devraient refuser. Cela devient incompréhensible. C'est complètement idiot. Que font les députés ? On peut être un défenseur de la langue bretonne, mais ce n'est pas la bonne méthode pour la promouvoir.

Réponse : La charte Européenne des langues régionales, adoptée à Strasbourg le 5 novembre 1992, a été signée le 7 mai 1999. Les sénateurs ont rejeté, en 2015, la Charte qui comporte des clauses contraires à la Constitution, ce qui entraînerait une révision de celle-ci.

Proposition : Ne serait-il pas judicieux d'éditer des plans en breton, voire également en anglais, sur Internet et/ou sur papier...

Remarque d'un autre membre : N'est-ce pas une manière de détruire la langue bretonne ?

### 6- La lutte contre les mégots

Les membres visionnent une expérience initiée par deux jeunes de la ville de Chambéry. Leur projet a entraîné un ramassage et un tri collectif des déchets sur la voie publique, les mégots compris.

Le conseil de quartier de Penhars va également organiser une matinée similaire le dimanche 28 avril 2019 de 10h à 12h, dans les 4 bois situés autour de la maison des services publics de Penhars : les bois d'Amour, de Kerjestin, de Kermoysan ainsi que celui du Séminaire.

Les membres du conseil de quartier du Centre-ville vont intervenir sur la lutte contre les mégots, un samedi matin sur la place Terre au Duc, lors de la semaine du développement durable, fin mai/début juin. Ils en profiteront pour interpeler les propriétaires de chiens qui laissent les déjections canines sur l'espace public.

Remarques :

- Tous les jeudis, une infirmière a associé un groupe de personnes pour ramasser des déchets dans le bois de Keradenec. L'objectif est de recréer du lien social et de la convivialité autour d'une action d'intérêt général.

- Sur le même principe, la nouvelle association Écodet 29 créée en décembre 2018, a démarré un ramassage mensuel des déchets ramenés par les marées à Creac'h Gwen.

- De nombreux fumeurs jettent leurs mégots directement dans l'Odet, ce qui est regrettable. Pour les agents d'entretien de la voirie, c'est le déchet le plus compliqué à ramasser lorsqu'ils ne disposent pas d'un aspirateur. Il faudrait prévoir du mobilier urbain dans les lieux les plus pollués de la ville.

- Sur 50 milliards de cigarettes vendues par an, 30 milliards finissent dans la nature. Jeter son mégot est passible d'une amende de 68 €. Il faudrait sanctionner. Le prix de

l'amende étant à l'initiative des communes, envisager d'appliquer la réglementation et/ou d'augmenter en cas de jet de mégots.

- Si « les ruisseaux font les grandes rivières », la prévention devrait être davantage mise en avant. Connaître l'impact de chaque type de déchet jeté dans la nature et notamment dans les eaux pluviales, pourrait améliorer durablement les comportements humains. Des élèves de 5<sup>ème</sup> ont profité dernièrement d'une intervention sur la lutte contre le tabagisme dans leurs classes. C'est apparemment l'âge où les jeunes se mettent à fumer. L'école Sainte Thérèse a rédigé dernièrement un article sur ce sujet. Des cendriers pourraient être distribués lors de ces sensibilisations.

- Un membre souhaiterait que les enfants de CM1 et CM2 soient sensibilisés sur le fait de : pourquoi doit-on ramasser les mégots ? Cela pourrait avoir un double effet « Kiss cool » : ne pas toucher les mégots et ne pas fumer... Il faudrait associer la Confédération des Buralistes de France à la campagne

Le groupe en charge de cette thématique relate le fait que ce n'est pas un sujet très simple à traiter : soit on dénonce les fumeurs sans aucune distinction, soit on trouve des solutions pour sensibiliser à l'intérêt général. Les campagnes actuelles ne montrent pas assez que le mégot a un impact important sur l'environnement. Doriane Kabahizi et Annie Bonizec soulignent que le groupe de réflexion souhaiterait accentuer l'information sur une campagne de sensibilisation en utilisant des messages « phares ». Nous pensons que peu de gens connaissent les effets négatifs sur l'environnement qu'un mégot représente. Profitons d'une campagne pour le rappeler par voie d'affichage :

- Un mégot de cigarette contamine environ 500 litres d'eau.
- Un mégot contient de 4000 à 7000 toxines différentes dont de l'ammoniaque, de l'arsenic...
- Un mégot met de 2 à 15 ans à se détruire.
- Le mégot est le 4<sup>ème</sup> déchet meurtrier de la vie marine.

La société Finistérienne MÉGO, basée à Bourg-Blanc, passe des marchés avec certaines communes pour récupérer les mégots. Elle les transforme actuellement en mobilier urbain. Cette future campagne devra s'accompagner d'équipements adéquats pour favoriser le ramassage des mégots (cendriers, etc...).

Autre exemple : la ville de Toulouse a passé un accord avec ses buralistes pour les associer à lutter contre ces incivilités.

## 7- La sécurité aux abords des écoles

Le service de la voirie effectue actuellement, un marquage au sol ainsi qu'un rajout de panneaux aux abords des écoles. Des places réservées aux personnes en situation de handicap ont été rajoutées et/ou modifiées. Des barrières ont aussi été posées afin d'éviter aux voitures de stationner n'importe où.



Sylviane Esseline Rosnarho présente le bilan des échanges. Le document de la ville de Guipavas a été repris. Notre 1<sup>ère</sup> question a été de savoir à qui nous adressions ce document. L'enfant doit être le 1<sup>er</sup> prescripteur de l'information. Elle doit être acceptée par les directeurs des établissements scolaires concernés. Nous souhaitons émettre l'idée de réduire le titre par « Pensez à nos enfants ». D'autres consignes sont encore en discussion pour les ordonner d'une autre manière. Chaque école est différente à la fois par son public et par sa topographie (écoles situées dans une impasse, sur un boulevard, avec ou sans parking...). Nous devons malgré tout, essayer d'établir une généralité : limiter la vitesse, ne

pas se garer sur les trottoirs, sur les passages piétons, sur les places handicapées, devant les arrêts de bus, et surtout au milieu de la rue pour déposer ou reprendre son enfant, ce qui génère des bouchons... Penser aussi à faire descendre et monter ses enfants du côté du trottoir.

Nous avons aussi relevé que le personnel des écoles quel qu'il soit (enseignants, agents des écoles...), pourrait aussi garer leurs « véhicules tampons » sur des places un peu plus éloignées de l'entrée. Il en va de même pour les riverains qui disposent de plusieurs véhicules.

Les parents pas trop éloignés de l'école, pourraient accompagner leurs enfants à pied. Ce serait un bon moyen pour leur apprendre à circuler sur la voie publique. Débuter la journée ensemble par une activité physique (la marche) jusqu'à l'école permettrait d'améliorer la santé de chacun tout en multipliant un temps d'échanges avec ses enfants. « Prenons le temps de vivre ensemble... ». Pourquoi le projet Pédibus ne pourrait-il pas être repris par des retraités volontaires.

Question : Nous avons précédemment parlé d'un affichage permanent et pérenne. Qu'en est-il ?

Réponse : Le même visuel peut être affiché aux abords des écoles dans les armoires d'informations mises à leurs dispositions.

Remarques :

- Plusieurs écoles sont intéressées par cette problématique récurrente.
- Cette action ne pourra se développer qu'avec une équipe enseignante favorable au projet.
- Jean-Pierre Doucen, maire adjoint chargé de l'éducation et de la langue bretonne est également lucide sur les progrès à accomplir dans ce domaine.
- Il n'est pas souhaitable de distribuer une multitude de flyers qui augmenteront d'autant nos déchets. Ce projet, comme la lutte contre les mégots, doit être accompagné pédagogiquement sous forme d'échanges.
- Pourquoi ne pas demander à tous les directeurs d'afficher ces rappels dans leurs vitrines d'informations, au moins lors de la rentrée scolaire.

## 8- Amélioration des voies douces

Un itinéraire des pistes cyclables « Vivez vélo » édité par la ville de Quimper est remis aux membres du conseil de quartier intéressés par ce sujet. Un topo guide d'une vingtaine de circuits VTT vient d'être réédité par Quimper Bretagne Occidentale. Il est en vente au prix de 5 € dans les offices de tourisme et à la base VTT située 159 boulevard de Créac'h Gwen. Il répond tout à fait à l'objectif de découvrir notre beau territoire à vélo. Pour compléter cette information, deux circuits sur le territoire de Fouesnant sont également inclus dans ce guide vélo.

Jean-Yves Picard déroule son compte-rendu sur les voies douces lors de la sortie organisée le dimanche 27 février avec 5 membres volontaires du conseil de quartier d'Ergué-Armel.

Des riverains quels qu'ils soient, oublient la limite de l'espace public avec leurs végétaux qui gênent la circulation piétonnière ou autre (exemple Vieille route de Rosporden). Jennifer Daudin rappelle que des associations de riverains se proposent d'aider bénévolement, certains habitants à tailler leurs haies. Jacky Frémy répond aussi que l'application Quimper Plus présentée précédemment, répond à cette problématique. L'envoi d'un courrier aux propriétaires incriminés sera systématique.

Certains endroits sont extrêmement dangereux pour les piétons Un marquage au sol et des panneaux de signalisation adéquats sont nécessaires afin de garantir la sécurité. L'exemple d'une personne qui circule à pied du Petit Guélen à la zone de Kerdroniou en est un lors des horaires d'embauche des entreprises sur ce secteur où se trouve également la médecine du travail. Un trottoir devait être aménagé à cet endroit où de nombreux camions circulent sur cette voie très empruntée. Une demande est faite pour relever aussi la hauteur du panneau. Un chaussidou comme celui de la rue des Châteaux à Kerfeunteun, pourrait aussi être une solution sécuritaire, moins onéreuse et plus rapide.

Une autre demande concerne la minéralisation d'un chemin sur un espace vert utilisé régulièrement par des piétons entre les rues Gandhi et Pablo Néruda. C'est un passage régulièrement emprunté par les piétons. Il relie les arrêts des bus A et 5. Cette rénovation sera inscrite dans leurs projets.

Une autre photo montre des voitures stationnées portes ouvertes et ce, toute la journée sur la voie cyclable rue Charles Le Goffic. L'idée serait de sanctionner ces véhicules pour ces incivilités répétées qui empêchent les vélos et les piétons de circuler en sécurité. Un rafraîchissement de la piste serait également conseillé.

Le cheminement près de l'école Léon Blum est très bien, mais il est mal balisé quand on ne connaît pas le secteur.

Entre le Braden et l'école Léon Blum, une voie piétonne existe avec des chicanes qui interdisent le passage en vélo. Une signalisation adéquate aux extrémités de la voie permettrait d'utiliser ce passage hors voie de circulation (sécurité).

Pour terminer, il est possible d'éviter le rond-point de Kérustum entre la route de Bénodet et le Braden en autorisant un droit de passage par l'IUT, accompagné de panneaux.

**Question :** Que fait-on de ces informations ? Peut-on toutes les indiquer sur le logiciel mis à notre disposition ?

**Réponse :** Elles pourront bien sûr être reportées sur le logiciel mis à disposition des conseils de quartier après avoir été validées en plénière. Il faudra les hiérarchiser afin que le service voirie puissent évaluer les coûts des demandes formulées par les 4 conseils de quartier.

## 9- Présentation des actualités

### 6a- Actualités de quartier :

- Déchets. L'Odet à la ramasse 24.01
- Kerdrionou. Des agriculteurs dans le désarroi 29.01
- Les boîtes à livres sont partout en ville ! 13.02
  - Jardin de Locmaria
  - MPT d'Ergué-Armel
  - Place Victor Schoelcher près de la maison du Braden
  - 5 autres dans le quartier de Penhars
  - 4 à Kerfeunteun
- Ty Bos: ouverture d'une Mam (Maison d'Assistantes maternelles) 01.03
- Keradennec. Un parc de loisirs couvert à l'été 2020 05.03

*C'est le 1<sup>er</sup> parc de ce type en Bretagne qui pourrait recevoir entre 500 et 600 personnes quotidiennement (animations, restaurants...). Les arbres qui délimitent le terrain constructible avec l'avenue du Morbihan ne seront pas abattus. Le Plan Local d'Urbanisme (Plu) les a bien pris en compte.*

- Économie. Deux coopératives investissent 1,8 M € au Guélen

### 6b- Informations générales :

- Grand débat : quatre réunions prévues aux Halles à 18h30
  - 1er février : fiscalité et dépenses publiques
  - 12 février : organisation de l'État et des services publics
  - 15 février : transition écologique
  - 22 février : démocratie et citoyenneté
- « Ma commune a du cœur ». Un label pour la lutte contre les arrêts cardiaques
- Le Centre Local d'Information et de coordination dévoile son programme
- Trois nouveaux conciliateurs de justice

*Concernant un préjudice financier inférieur à 4000 €, le passage devant le conciliateur de justice est obligatoire avant de déposer son dossier au tribunal. La demande se fait en mairie et elle est gratuite.*

- La nouvelle clinique est attendue fin 2021 29.01
- Maison du peuple. Un local municipal pour un an  
Prêt de la salle aux Gilets Jaunes

*Pour mémoire, les Gilets jaunes se sont installés dans l'école Saint Corentin, puis chez un particulier au Corniguel. Pour obtenir une salle municipale, ils devaient constituer une association afin d'être assurés contre les dégâts comme tout bâtiment doit l'être. C'est maintenant chose faite. Ils ont les mêmes prérogatives que les autres associations (chauffage, eau, etc...), les travaux dans ce local n'étant envisagés que sur le budget 2020.*

- La salle grande capacité provoque le débat 01.02
- Énergie. Un cadastre solaire pour toits 04.02
  - Une ferme solaire à Kerjéquel
  - Un réseau de bois à Penhars
  - Une pompe à chaleur à Aquarive et dans la carrière de Kerrous
- 13,5 millions d'euros investis dans l'habitat d'ici 2024
- La fermeture de la piscine de Kerlan Vian inquiète 05.02
- Comment sauver la ligne aérienne Quimper-Paris ?
- Que deviennent les ex-locaux de France Bleu ? 07.02
- Gare. C'est parti pour cinq ans de chantier 14.02
- Locmaria, un « lieu d'émergence » 19.02
- Les « très bons » chiffres de l'habitat 20.02
- Gare de Quimper. « Bien mais peut mieux faire » 21.02
- Commerces. La récompense qui dynamise la ville 23.02
- La ville va reprendre la main pour la galerie Kéréon
- Économie. L'heure de la reprise a sonné en Cornouaille 25.03
- Vols de carburant. Le fléau des entreprises
- D'où vient ce plastique qui pollue nos rivières ? 01.03

*Chaque mois, une équipe de travailleurs en insertion est missionnée par le service des espaces verts en plus des associations qui interviennent (Eau et Rivières de Bretagne, Écodet, Sivalodet...)*

- Art et essai. « Faire adhérer Cinéville » 02.03
- Un dixième festival de cinéma à la MJC de Kerfeunteun 04.03
- Halles : et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? 05.03

#### **6c- Informations complémentaires :**

- Éclairage public : Les lampadaires sont éteints tous les jours de minuit à 6h (le samedi soir étant initialement prévu à 1h), les horloges des armoires concernées n'acceptant pas deux réglages différents.
- Conférence Handicap et performance le lundi 8 avril 2019 à 19h à l'hôtel Mercure à la gare → Inscription sur le site de la Qub dans la rubrique Actualités.
- Organisation de la journée du Handicap « Talents croisés » le samedi 21 septembre 2019 sur la place Saint Corentin. Les journées du patrimoine, la journée de la mobilité sur l'esplanade François Mitterrand et la fête de La République à l'Hôtel de ville et d'agglomération auront lieu le même jour.

#### **10- Prochains rendez-vous**

##### Prochain collectif d'animation :

Mardi 2 avril 2019 à 20 h

##### Prochaine plénière :

Mardi 14 mai 2019 à 20 h

Fin de la séance à 22h30

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy